

FICHAGE FICP ILLÉGAL : LES RECOURS.

Category: [Gestion compte \(C.B, chèques, vol, frais bancaires\)](#)

Tag: [Tableau d'honneur](#)



Les consommateurs peuvent être fichés au FICP (Fichier national des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers) si plusieurs échéances sont impayées.

Parfois, cette démarche n'est pas fondée. La CNIL veille ! Ce fichier géré par la Banque de France recense 2.5 millions de personnes !

Ce lien permet de comprendre qui est fiché et dans quelles conditions : [La CNIL](#)

Il arrive parfois que ce fichage soit illégal. Nous publierons toutes les informations que nous recevrons sur ce thème.

Nancy, le 26/08/2014

Nous publions l'avertissement de la CNIL en date du 26 août 2014 visant le Crédit Agricole Consumer : [Les sanctions prononcées par la CNIL](#)

Nancy, le 30/05/2014

Le document que nous reproduisons ci-dessous et la réclamation d'un consommateur auprès de la CNIL. Celle-ci a mis en demeure la BNP PARIBAS de radier le consommateur.

[CNIL - 20140428 - DEC-MED n° 2014-029 - BNP- PARIBAS PERSONAL FINANCE anonymisée](#)

Il a suffi de quelques jours pour la banque fasse le nécessaire... Le défichage a été réalisé entre le 28 avril et le 13 mai 2014 compte tenu de la fin d'alerte publiée sur le site de la CNIL. Vous disposez à travers ces deux documents de moyens d'agir dans une telle situation. En cas de refus, contactez nous !

